



Mon employeur a fournit de fausses déclarations au liquidateur

Par **marco991**, le **06/02/2015** à **12:15**

Bonjour,

Je n'ai pas été payé depuis novembre 2014. début janvier 2015 le liquidateur me contact et m'informe que la société est en liquidation depuis fin décembre, et que j'ai démissionné en octobre, ce qui est totalement faux je découvre aussi qu'il me manque presque un mois de salaire sur mon solde de tout compte et hier je reçois un message du liquidateur m'informant que le paiement de mon solde de tout compte est refusé par le fonds de garantie des salaires.

Voilà un petit résumé de ma situation j'aimerais savoir si quelqu'un a déjà vécu une situation similaire, et aussi quels moyens ai-je à ma disposition pour faire valoir mes droits sachant que mon employeur a fourni de fausses informations concernant ma démission et mon solde de tout compte.

je vous remercie d'avance.

Par **P.M.**, le **06/02/2015** à **12:34**

Bonjour,

Plutôt que de savoir si quelqu'un a vécu une situation similaire, ce qui ne doit pas être fréquent, il me semblerait que la première chose à faire serait de demander au liquidateur judiciaire de fournir les éléments qui lui permettent de dire que vous avez donné votre démission car elle ne se présume pas...

Il me semblerait qu'il faudrait vous rapprocher d'une organisation syndicale voire d'un avocat spécialiste...